



BULLETIN DU DÉTACHEMENT DE LA GRC DE GRANDE PRAIRIE

Votre attention s'il vous plaît

Le Détachement de la GRC de Grande Prairie continue de voir des conducteurs distraits durant leur patrouille, notamment des conducteurs utilisant un téléphone cellulaire en conduisant. La distraction au volant nuit à la capacité d'un conducteur de se concentrer sur la route et de s'adapter aux conditions routières, ce qui peut compromettre la sécurité d'autres automobilistes et de piétons.

La distraction au volant, même lorsque l'automobiliste est arrêté à un feu rouge, englobe ce qui suit:

- utiliser un téléphone cellulaire tenu en main;
- texter ou envoyer des courriels;
- utiliser un appareil électronique tel qu'un ordinateur portatif, un jeu vidéo, un appareil photo, un appareil de divertissement à affichage vidéo, et programmer un lecteur audio portatif, tel qu'un lecteur MP3;
- saisir des renseignements sur un navigateur GPS;
- lire des documents imprimés, comme un livre ou un journal;
- écrire, imprimer ou dessiner;
- procéder à des soins personnels, comme se brosser les dents et passer la soie dentaire, se maquiller, se friser les cheveux, se couper les ongles ou se raser.

Le Détachement de la GRC de Grande Prairie encourage les automobilistes à mettre en pratique les conseils suivants afin d'éviter les distractions au volant :

- Rangez votre téléphone cellulaire – utilisez uniquement votre téléphone cellulaire lorsque votre véhicule est garé dans un endroit sûr. Si votre téléphone sonne pendant que vous conduisez, demandez à un passager de répondre, laissez la messagerie vocale prendre l'appel ou utilisez le mode main libre.
- Gardez les mains sur le volant – ne prenez jamais de notes et ne lisez jamais pendant que vous conduisez. Garez votre véhicule dans un endroit sûr avant de prendre des notes ou de consulter une carte.
- Arrêtez votre véhicule sur le bord de la route au besoin – si vous devez vous occuper de vos enfants ou de vos animaux de compagnie, trouvez d'abord un endroit sûr pour garer votre véhicule.
- Planifiez vos déplacements – programmez vos appareils électroniques, tels qu'un lecteur de musique, un téléphone et un appareil GPS avant de prendre la route.

Vérifiez la date d'expiration

Le Détachement de la GRC de Grande Prairie rappelle aux automobilistes de vérifier les dates d'expiration de leur permis de conduire et de leur certificat d'immatriculation du véhicule, car de nombreux automobilistes conduisent avec documents invalides sans même s'en rendre compte.

Le Détachement de la GRC de Grande Prairie tient à préciser qu'il incombe au conducteur de s'assurer qu'il détient un permis de conduire et un certificat d'immatriculation valide. La conduite d'un véhicule avec un permis de conduire ou un certificat d'immatriculation expiré est une infraction en vertu de la *Traffic Safety Act* et est passible d'une contravention.

Un permis de conduire est valide pendant une période de un à cinq ans, selon la classe, et expire le jour de votre anniversaire de naissance. Le certificat d'immatriculation expire au dernier jour du mois désigné en fonction de la première lettre du nom de famille du propriétaire du véhicule.

Il existe une application pour ça!

Le 7 janvier 2022, la GRC en Alberta a lancé officiellement une application mobile qui permet d'avoir facilement accès à l'outil en ligne de signalement des crimes non urgents, ainsi qu'à des services d'aide en santé mentale et à des services d'application de la loi d'organismes partenaires de l'Alberta. L'application permet également d'accéder facilement aux emplacements du détachement, à des statistiques sur la criminalité, au projet Lock Up, à des données de cartographie de la criminalité, à Échec au crime, à des nouvelles et à des liens menant vers des comptes de médias sociaux de la GRC.

L'application de la GRC en Alberta peut être téléchargée à partir de l'App Store d'Apple et de Google Play Store en effectuant une recherche pour GRC en Alberta.

Le Détachement de la GRC de Grande Prairie rappelle au public que l'application ne sert pas à signaler des crimes urgents ni à recueillir des données personnelles ou des données sur votre emplacement.

Opération Cold Start –

Vol par temps froid

Le Détachement de la GRC de Grande Prairie tient à rappeler au public que les véhicules laissés en marche et sans surveillance à l'extérieur à la maison, au magasin, au bureau de poste ou même à la station-service constituent des cibles faciles pour les criminels et sont des crimes d'occasion qui sont souvent évitables. Il faut seulement quelques secondes à quelqu'un pour monter dans votre véhicule et partir.

Le Détachement de la GRC de Grande Prairie donne les conseils suivants pour prévenir le vol de véhicule:

- Ne laissez pas votre véhicule en marche lorsqu'il est sans surveillance
- Si vous devez laisser votre véhicule en marche, utilisez un verrou de volant, faites installer un démarreur à distance ou habillez-vous adéquatement et attendez dans le véhicule pendant que le moteur se réchauffe
- Verrouillez toujours votre véhicule
- Enlevez les objets de valeur, les doubles de clés et la télécommande d'ouvre-porte de garage de votre véhicule
- Garez votre véhicule dans des endroits bien éclairés
- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux domestiques dans un véhicule qui tourne au ralenti sans surveillance

Si vous êtes victime d'un vol de véhicule ou souhaitez signaler une activité suspecte, communiquez avec le Détachement de la GRC de Grande Prairie au 780-830-5700 ou appelez le service de police local. Si vous préférez garder l'anonymat, vous pouvez communiquer avec Échec au crime par téléphone au 1-800-222-8477 (TIPS), en ligne à www.P3Tips.com ou à l'aide de l'application P3 Tips offerte dans l'App Store d'Apple ou Google Play Store.





BULLETIN DU DÉTACHEMENT DE LA GRC DE GRANDE PRAIRIE

Conseils sur la conduite sécuritaire aux intersections

Il y a plusieurs intersections dans la ville de Grande Prairie, dont certaines peuvent être achalandées et très passantes. Les virages à gauche imprudents, la vitesse et le non-respect des feux de circulation sont des erreurs courantes susceptibles d'entraîner des collisions à une intersection.

Il est important que les automobilistes restent concentrés et vigilants à l'approche d'une intersection et qu'ils soient conscients de ce qui se passe autour d'eux. De plus, la saison hivernale peut accroître les risques en raison de la neige qui couvre la chaussée et de la diminution des heures de clarté.

Voici les conseils du Détachement de la GRC de Grande Prairie pour circuler de façon sécuritaire aux intersections :

Conducteurs

- Respectez la signalisation et les feux de circulation – Arrêtez-vous complètement aux feux rouges et aux panneaux d'arrêt, même si vous virez à droite.
- Cédez le passage aux piétons aux passages piétonniers, balisés ou non – Avant de tourner, assurez-vous que les piétons ont franchi le passage.
- Rappelez-vous la règle de priorité – Aux arrêts à trois ou quatre sens, le véhicule arrivé en premier peut repartir en premier, et si deux véhicules s'arrêtent en même temps, celui à droite peut repartir en premier.
- Même s'il n'y a pas de véhicule à droite, soyez conscient de ce qui passe autour de vous lorsque vous traversez une intersection.

Piétons

- Utilisez les passages piétonniers et les feux actionnés par les piétons – S'il n'y en a pas, attendez avant de traverser que tous les véhicules se soient arrêtés.
- Évitez les distractions – Enlevez vos écouteurs et rangez votre téléphone cellulaire et autres appareils électroniques quand vous traversez la rue.
- Signalez votre présence – Établissez un contact visuel avec les automobilistes pour vous assurer qu'ils vous voient. En signalant votre intention de traverser en étendant le bras et en pointant dans la direction où vous voulez aller, vous montrez aux conducteurs que vous avez l'intention de vous engager sur un passage pour piétons. Le port de vêtements clairs et réfléchissants aide les automobilistes à vous repérer dans la circulation.

Opération Lecture!

L'Unité de l'engagement communautaire et de la diversité du Détachement de la GRC de Grande Prairie a participé virtuellement à la semaine de l'alphabétisation en présentant des vidéos d'agents de police en train de lire des livres en français et en anglais, lesquels ont été distribués dans des écoles de Grande Prairie.

Recette pour faire un bon agent de police

- Étape 1 – Lorsque vous arrivez sur les lieux de votre cuisine, rassemblez tous vos ingrédients de policier.
- Étape 2 – Prenez une poignée d'honnêteté et coupez quelques tranches de sacrifice, mélangez ensuite le tout dans une grande marmite de gentillesse.
- Étape 3 – Ajoutez une cuillère à soupe de ténacité et une pointe d'humour.
- Étape 4 – Versez ensuite une pinte de professionnalisme et ajoutez une pincée de modestie.
- Étape 5 – Incorporez une tasse de compassion et observez la générosité croître.
- Étape 6 – Placez le tout dans un plan à cuisson avec de la bravoure bouillie avec une intégrité absolue.
- Étape 7 – Faites cuire jusqu'à ce le tout soit juste, mais ferme.
- Étape 8 – Servez avec un accompagnement de protection de la collectivité.



Thor, le chien de notre service de police local, donne des conseils en matière de lecture à la gendarme Lindsay Ralph

Grande Prairie en un coup d'œil

Type d'infraction	Ville		Milieu rural	
	Janvier 2021	Janvier 2022	Janvier 2021	Janvier 2022
Introduction par effraction	26	21	10	5
Vol de véhicules à moteur	16	22	7	5
Vol dans des véhicules à moteur	32	26	1	3
Possession de biens volés	23	15	4	8

**Les statistiques sur la criminalité couvrent la période du 1^{er} au 31 janvier 2022 et sont comparées à la même période de l'année précédente. Remarque : Les chiffres figurant dans le tableau sont bruts et peuvent être modifiés par notre processus d'examen. Ils ne représentent pas nos statistiques officielles et finales sur la criminalité.*

Tous les événements	Ville		Milieu rural	
	Janvier 2021	Janvier 2022	Janvier 2021	Janvier 2022
Nombre total d'événements policiers	1961	2001	486	417

**Les événements policiers représentent tous les appels de service à la police, les dossiers générés par les agents et les infractions au Code de la route. Remarque : Ces chiffres ne représentent pas nos statistiques officielles et finales sur la criminalité.*

Signalement des crimes en ligne
<https://ocre-sielc.rcmp-grc.gc.ca/alberta/en>

Cartographie de la criminalité
 Ville de Grande Prairie
<https://www.cityofgp.com/city-services/emergency/rcmp/rcmp-crime-map>
 Comité de Grande Prairie
<https://rcmp-k-div.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=572cd3cf20ed45b7bc09065bf79ce0ac>



POUR SIGNALER UNE ACTIVITÉ SUSPECTE
Apelez le **Détachement de la GRC de Grande Prairie** au **780-830-5700** ou votre service de police local



SI VOUS SOUHAITEZ CONSERVER L'ANONYMAT
vous pouvez communiquer avec **Échec au crime** au **1-800-222-8477 (TIPS)**, en ligne au www.P3Tips.com ou à l'aide de l'application « P3 Tips » qui est offerte sur l'App Store d'Apple ou Google Play Store.